



Retraite complémentaire

Par Lazzaro

Bonjour

Artisan a la retraite depuis le mois de mai 2013 le rsi me doit la retraite complémentaire depuis cette date et aussi 4 mois de retraite anticipée

À ce jour malgré de nombreux rendez vous dans leurs services toujours la même réponse aucune idée de la date à laquelle je toucherai ma complémentaire et les 4 mois de retraite anticipée je voudrai savoir quel sont mes recours j ai aussi un échéancier chez eux pour mes cotisations et celui ci fonctionne parfaitement malgré le peu qu'ils me versent

Merci de vos conseils